



A.P.R.A "Le Chabot"

Association de Protection de la Rivière *Ariège*

---

Maître Sylvie ROQUAIN  
Avocat à la cour

Varilhes le 28 février 2004

Cher Maître

Comme convenu lors de notre dernier entretien téléphonique je vous envoie les documents des deux décrets de SABART , AUZAT et BASSIES qui m'ont été remis par monsieur FOURNIER de la DRIRE à TOULOUSE.

Nous vous tenons au courant de la suite de cette affaire des que possible.

Je vous prie d'agréer, cher maître, mes sincères salutations

Le président  
Jean Pierre JENN